

# Les mauvais voisins ou les copropriétés sous la pression communautariste

Ce pourrait tout aussi bien être les mauvais Français comme les mauvais citoyens. Voici comment s'insinue dans notre vie quotidienne le conditionnement au bien vivre ensemble, comment toute velléité de révolte est étouffée par la bien-pensance matraquée à longueur d'antenne. Comment on étouffe toute volonté de résistance du citoyen Français, comment la place laissée libre de guerre lasse est aussitôt occupée, comment à coup d'affaires judiciairisées, on sape la résistance.

## Les copropriétés sous la pression communautariste.

Ou comment, après avoir été toute votre vie un bon citoyen, vous glissez malgré vous vers le « mauvais citoyen » ne sachant pas vivre ensemble. Et votre syndic, qui ne rime avec laïc que par seulement les deux dernières lettres, ouvre une oreille bienveillante à des revendications communautaires vous laissant seul face au problème. Et au lieu de prendre ses responsabilités, il porte la résolution communautaire à l'ordre du jour.

Il faut dire qu'en trois ans, vous avez eu au syndic trois interlocuteurs. Des petits jeunes, diplômés probablement, mais sans aucune expérience de la vie, et surtout sans « carrure » pour résister aux demandes faites si gentiment. Et comme l'interlocuteur change tous les ans, « on » retente sa chance l'année suivante, sans que le responsable de l'agence y voit à redire.

Comble de malchance, dans votre petit immeuble, deux nouveaux jeunes couples sont arrivés. Aïe. Sans leur vote, la majorité bascule. A l'approche de l'assemblée générale, les « intéressés » vont donc frapper aux portes pour tenter

d'obtenir le vote en leur faveur : « nous sommes dans un petit immeuble, on peut s'arranger entre voisins ». Imaginez la situation, vous êtes nouveaux, jeune, vous aspirez à vivre sans histoires, vous ne voulez pas vous fâcher avec vos voisins dès votre arrivée, et de plus vous respirez depuis l'école primaire l'opium du politiquement correct.

Vous êtes seul face à votre voisin souriant qui frappe à votre porte pour vous demander gentiment de voter favorablement à sa demande communautaire.

1) N'ayons pas peur de le dire, la crainte de passer pour raciste vous vient tout de suite à l'esprit.

2) Vous êtes jeunes, vous venez d'arriver, et vous ignorez totalement la position des autres copropriétaires, vous craignez d'être seul contre tous et d'être étiqueté salement : l'éternel « diviser pour régner ».

3) Vous ne voyez pas comment aborder le problème avec les autres copropriétaires, tant ce genre de conversation est tabou, tant aborder ce genre de problème est étiqueté « fouteur de merde ».

### **Détournement de la délégation de pouvoir au sein du conseil syndical à des fins communautaires**

Quelques années auparavant, des travaux sont décidés dans tous les immeubles de la résidence. La famille en question, membre du conseil syndical (probablement à dessein), fait modifier la nature des travaux de son bâtiment, dans le plus grand secret, sans concertation avec les autres copropriétaires, afin de les mettre devant le fait accompli.

A la réception de la convocation pour l'assemblée générale, constatant la différence de traitement des différents bâtiments, un courrier signé d'une majorité des copropriétaires est déposé au syndic, pour demander des travaux strictement identiques aux autres bâtiments.

Le jour de l'assemblée générale, le représentant du syndic, violant la neutralité qu'impose sa fonction, violant la laïcité légale en France, et alors qu'il est d'une autre religion que la famille concernée, annonce textuellement : « à la demande d'une famille, pour certaines raisons, les travaux seront ceux-ci ». Tentative scandaleuse d'influence sur les décisions d'AG. Aucune mention n'est faite du courrier signé par la majorité. Stupeur dans la salle. On se regarde, bouché bée. Un tel déni des règles démocratiques, un tel déni d'un courrier déposé à l'agence, un tel parti pris partisan, une telle union de deux religions contre des laïques nous cloue littéralement le bec.

Devant le silence général, je fini par protester : « un courrier vous a été transmis, il faut voter ». Passons sur les longues discussions qui suivirent. Un vote a donc lieu, minoritaire !

Nouvelle stupeur dans la salle, comment est-ce possible ? Connaissant toute l'historique de l'affaire, j'interpelle : « Madame X, vous aviez un pouvoir de monsieur Y ». La pauvre femme, 80 ans, épuisée par ces séances interminables des assemblées générales qui portent en premier sur les articles inutiles purement légaux, qui rejettent les discussions importante deux heures plus tard, la pauvre femme dormait. Elle se réveille, oui, j'ai un pouvoir. Nous devenons majoritaires.

## **2 ans plus tard**

A l'occasion de l'arrivée au syndic d'un nouvel interlocuteur pour la résidence, la famille aux exigences revient à la charge. L'interlocuteur, toujours de la même religion que son prédécesseur, mais toujours d'une autre religion que la famille concernée, fait la morale aux vilains laïques que nous sommes. « Il faut être conciliants. Vous êtes une petite copropriété, il faut éviter les conflits. C'est donc nous qui provoquons les conflits ! On a déjà ferraillé avec l'ancien

interlocuteur du syndic, il faut recommencer avec le nouveau. C'est usant, sinon tuant ! On n'était pas très sûr d'être sympa et bons voisins, on a de plus en plus de doutes. Ce sont les autres qui ne lâchent rien et reviennent à la charge tous les ans, et c'est nous qui passons pour des intransigeants.

Le mot raciste est lâché, pas à mon sujet, mais à celui de la pauvre femme de 80 ans qui dormait. Je dis bien, le mot raciste est lâché, alors que c'est uniquement une affaire de religion. L'affaire est finalement abandonnée.

### **3 ans plus tard**

Troisième interlocuteur au syndic, retour à la charge de la famille aux exigences communautaires. Entre temps, quelques familles ont retourné leur veste, car on ne peut vivre en guerre éternellement avec ses voisins. Entre temps, des départs ont eu lieu. Deux jeunes couples sont arrivés, et possèdent de grandes surfaces. La majorité va-t-elle basculer ?

La famille en question revient à la charge, fait du porte à porte pour convaincre les copropriétaires en leur faveur.

### **Différence de « culture »**

On vous a appris dans votre éducation de chrétien-miséricordieux-honteux qu'il était impoli d'insister, et donc appris à tirer un trait sur vos demandes insatisfaites. Mais d'autres n'ont pas eu les mêmes cours, et ne lâchent rien. Par un retournement de situation incroyable, c'est donc vous qui vous sentez impoli à refuser éternellement ! Vous, en parfait infidèle qui ne fréquentez pas l'église, vous êtes désarmés face à des communautés qui fréquentent hebdomadairement des lieux de cultes où ils apprennent à vivre conformément à des règles qui vous dépassent.

Comment, quand on frappe à votre porte à 8 h du soir, après le boulot, vous suppliant d'enfin voter cette fameuse résolution,

alors que vous avez quelque chose sur le feu, comment, excédé devant tant d'instance, ne pas finir par lâcher « d'accord » ? D'autant que vous êtes seul sur votre paillason, vous ignorez si les autres en cachette n'ont pas fini par lâcher. Vous êtes peut-être le dernier intransigeant de l'immeuble. Vous commencez à avoir des doutes, mais cette fois c'est sûr, vous êtes un mauvais voisin, un rétif au bien vivre ensemble, un raciste !

### **Une lueur d'espoir**

Les anciens de l'immeuble de leur côté ne savent donc pas comment aborder le problème avec les petits nouveaux. Au lieu de leur offrir l'apéro saucisson pinard en guise de bienvenue, vous leur parlez d'emblée de sujets qui fâchent, vous êtes vraiment un malade. Comble de malchance, ils sont tous quatre enseignants, donc probablement de gauche, en Seine Saint Denis, donc probablement amoureux, de gré ou de force, de la diversité.

Un petit message téléphonique à mi-mots pour tâter le terrain avec les nouveaux reste sans réponse. Pas bon. Les jours passent, vous vous décidez à poser franchement la question : la famille untel est-elle venue vous voir, qu'en pensez vous, quelle est votre position ? Et un petit miracle se produit. Ces deux jeunes couples, enseignants, en Seine Saint Denis, seuls dans leur coin, sans connaître la position des autres copropriétaires, ont fait preuve de courage et en bons hussards de la république, on répondu par la négative à la demande communautaire.

Chapeau ! Mais gageons que l'année suivante, l'affaire reviendra sur le tapis pour nous avoir à l'usure. Et imaginez la situation dans un immeuble où les majorités sont inversées. Vous n'avez plus qu'à partir.

Ainsi petit à petit progressent les îlots communautaires dans l'indifférence des syndicats.

**Alain Well**